

Sport dans la ville : quand la pratique sportive devient outil d'aménagement urbain

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) publie une étude intitulée « Les pratiques sportives urbaines, comment le sport réinvente les usages de la Ville ».

5 fois plus de pratiquants sportifs « libres » que de licenciés¹

La pratique sportive libre et individuelle prend une place de plus en plus importante dans nos sociétés. Aujourd'hui, 40% des français pratiquent une activité sportive de marche ou de course à pied¹ et il y a 5 fois plus de pratiquants sportifs « libres » que de licenciés.

Marseille, terrain idéal pour une pratique sportive libre, gratuite et auto organisée

Vallonnés, alliant espaces naturels et urbains, les espaces publics de Marseille présentent de nombreux atouts pour la pratique sportive. La côte littoral, les grands parcs tels que Longchamp et Borély, City stade ou encore le Bowl, sont autant de terrains de jeux pour une pratique sportive libre.

« Marseille a un taux d'ensoleillement permettant une pratique quotidienne tout au long de l'année et le nombre de spots est infini et très diversifié grâce à sa géographie, c'est une ville à la fois urbaine et naturelle » selon Cédric Martin, Responsable de Parkour 13, interviewé dans l'étude de l'Agam.

D'hygiénistes à déambulateurs, une multitude de pratiques

○ **Les pratiques hygiénistes tiennent le haut du pavé**

Les différents types de marches, la natation, le vélo, la musculation et le fitness rassemblent des millions de pratiquants. Les motifs de pratiquer se diversifient avec une part de plus en plus prégnante du vélo, mais aussi de la marche à pied pour les trajets domiciles-travail. De plus, les préoccupations de santé et de protection de l'environnement encouragent le renforcement des activités sportives en lien avec la mobilité douce.

Par ailleurs, le territoire Aix-Marseille-Provence a récemment vu un essor de la randonnée urbaine, à la frontière d'une activité hygiéniste et ludique notamment grâce à la création d'un itinéraire de grande randonnée (le GR 13) qui relie les espaces naturels périurbains et urbains.

○ **Les activités ludo-sportives, le plaisir et l'affirmation de soi au sein de communautés**

Les sports de rue à proprement parler se distinguent par leur côté ludique et « libertaire ». Parmi eux, les sports de glisses urbaines, les pratiques déambulateurs et sports de balles. Les pratiquants trouvent dans une communauté la possibilité de se réaliser pleinement en fonction de leurs besoins et de leurs envies propres, loin des considérations ou objectifs fixés par des clubs ou des associations. Toutes ces pratiques ont en commun l'espace urbain comme lieu d'expression et essence de leur genèse.

Quelles typologies d'espaces pour pratiquer le sport en ville ?

L'Agam a réalisé une typologie des différents espaces de pratiques sportives :

- **Les équipements dédiés** : du City stade complet au simple petit panneau de basket, la modularité des équipements permet d'adapter la réponse aux contraintes foncières mais également leur localisation sur des places publiques ou des parcs et jardins. Ce sont aussi des installations que l'on retrouve dans les délaissés urbains.
- **Les espaces piétonniers et cyclables, premiers espaces de pratique** : la rue, espace linéaire, est le lieu préférentiel de la mobilité active (vélotaf, marche) et des pratiques hygiénistes. Le running, le vélo, le Roller... ont investi cet espace. La rue reste avant tout un espace lié à une activité physique à vocation de déplacement, les conflits d'usage notamment avec les voitures restent très fréquents et nécessitent des aménagements.
- **Les espaces naturels** : les parcs et jardins, ainsi que les plages sont des lieux « historiques » des pratiques de loisirs sportifs. Les activités possibles y sont diversifiées. C'est avant tout sur ces espaces que la pratique de la slackline s'est largement développée. Le running est très présent lui aussi dans les parcs et jardins. Les parcs sont aussi le lieu préférentiel des activités physiques « douces » (yoga et autres disciplines de relaxation et de renforcement musculaire). La connexion entre activité physique et la « nature en ville » est un vrai vecteur de santé publique.
- **Les espaces ouverts** à l'instar des esplanades sont des lieux privilégiés de la pratique sportive comme l'urban golf, le skate, le Parkour ou encore le breakdance. Les grandes dalles au revêtement sans aspérités sont de parfaits spots pour les sports urbains. L'esplanade de la gare Saint-Charles à Marseille est ainsi régulièrement utilisée pour la pratique du Parkour ou du breakdance.

44% des 16 à 25 ans utilisent un smartphone pour leur pratique sportiveⁱⁱ

Le développement du numérique joue un rôle d'accélérateur dans l'expansion des pratiques sportives urbaines. Cela passe par l'organisation de communautés via Facebook, le développement d'applications telles que Strava ou Runastic et la place grandissante de la photographie via Instagram. Le partage de photos sur l'application peut-être tout autant une finalité que l'exploration en elle-même. Ainsi, la ville et l'espace public deviennent autant support de pratiques qu'objet de partage.

Vers un urbanisme sportif ?

Le développement des sports urbains s'est fait de manière « spontanée » et dans un esprit de liberté totale. Deux décennies plus tard, les institutions ont pris la mesure du phénomène et des réponses sont aujourd'hui apportées pour permettre une pratique plus sereine et sécurisée. L'implication des collectivités s'est faite au travers d'aménagements (mobiliers urbains, équipements en libre accès) et depuis peu par un essor de l'utilisation du numérique. Toutes ces initiatives contribuent à l'émergence d'un urbanisme sportif. Les réflexions autour d'un urbanisme favorable à la santé, menées par le Ministère des Solidarités et de la Santé abordent le sujet de l'activité physique et des aménagements à mettre en place. De nouvelles perspectives à développer dans un territoire aussi propice que celui d'Aix-Marseille-Provence.

Christian Brunner, Directeur général de l'Agam a déclaré : « *Pratiques sportives et santé, bien être, développement personnel. Le sujet n'est certes pas nouveau mais il prend une résonance toute particulière dans la période troublée que nous traversons. La crise sanitaire et ses nombreux impacts plaident pour un nouveau mode d'aménagement plus résilient dont la santé sera un des piliers. L'émergence d'un urbanisme sportif peut-être quant à lui, un des symboles sur lequel un large consensus est possible* ».

ⁱ La pratique des activités physiques et sportives en France - enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS

ⁱⁱ Enquête UCPA/CREDOC : les jeunes et loisirs sportifs – Juin 2017

Contact presse

Clémentine Yvorel

Responsable Communication

Mail : c.yvorel@agam.org

Tél. : 04 88 91 92 03 / 06 10 58 15 99

L'Agam est depuis 1969, date de sa création au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associée, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administrations et assemblée générale sont composées d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc... et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.